



CONSTITUTIONNELLE

N°008/CC/SG

Le Secrétaire général

COMMUNIQUE

La Cour constitutionnelle informe le public que les listes de ses délégués électoraux, départementaux, communaux et d'arrondissements retenus dans le cadre de l'observation des élections législatives du 11 janvier 2026 sont disponibles sur **son site internet <https://courconstitutionnelle.bj>** et affichées dans les mairies des communes indiquées dans le tableau en annexe. Elle invite tout postulant, quels que soient les départements, communes ou arrondissements dans lesquels il a postulé à :

- consulter toutes les listes des délégués électoraux, départementaux, communaux et d'arrondissements de tous les départements ;
- se présenter aux heures, jours et lieux de formation indiqués dans le tableau en annexe et se munir de l'original et d'une photocopie de sa carte d'identité ou de son certificat d'identification personnelle en cours de validité, s'il est retenu.

Le Secrétaire général,



Gani Romuald IOTORI

**PROGRAMME DE FORMATION DES DELEGUES DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE DANS LE CADRE
DES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 2026**

Départements	Communes de formation	Lieux de formation	Date et heure de démarrage de la formation
LITTORAL	Cotonou	Salle de conférence de la mairie de Cotonou	Lundi 29 décembre 2025 à 09 heures
			Mardi 30 décembre 2025 à 09 heures
ATLANTIQUE	Abomey-Calavi	Salle de conférence de la mairie d'Abomey-Calavi	Mardi 30 décembre 2025 à 09 heures
	Allada	Salle de conférence de la préfecture d'Allada	Lundi 29 décembre 2025 à 14 heures
	Ouidah	Salle de réunion de la mairie de Ouidah	Lundi 29 décembre 2025 à 09 heures
MONO	Lokossa	Salle de délibération de la mairie de Lokossa	Lundi 29 décembre 2025 à 15 heures
	Comè	Salle de réunion de la mairie de Comè	Lundi 29 décembre 2025 à 08 heures
COUFFO	Aplahoué	Salle de réunion de la Préfecture du Couffo	Mardi 30 décembre 2025 à 08 heures
	Dogbo	Salle de réunion de l'arrondissement central de Dogbo Tota	Mardi 30 décembre 2025 à 14 heures
OUEME	Porto-Novo	Salle de réunion de la mairie de Porto-Novo	Mercredi 31 décembre 2025 à 09 heures
	Avrankou	Salle de la maison des jeunes et loisirs d'Avrankou	Lundi 29 décembre 2025 à 14 heures
	Adjohoun	Salle de réunion de la mairie d'Adjohoun	Lundi 29 décembre 2025 à 09 heures

PLATEAU	Pobè	Salle de réunion de la mairie de Pobè	Mardi 30 décembre 2025 à 09 heures
	Sakété	Salle de réunion de la mairie de Sakété	Mardi 30 décembre 2025 à 15 heures
ZOU	Abomey	Salle de réunion de la Préfecture du Zou	Lundi 29 décembre 2025 à 08 heures
	Covè	Salle de réunion de la mairie de Covè	Lundi 29 décembre 2025 à 14 heures
COLLINES	Savalou	Salle de réunion de l'arrondissement de Savalou Agbado	Mardi 30 décembre 2025 à 14 heures
	Savè	Salle de conférence de la mairie de Savè	Mardi 30 décembre 2025 à 08 heures
BORGOU	Parakou	Salle de conférence de la mairie de Parakou	Lundi 29 décembre 2025 à 08 heures
	Nikki	Salle de conférence de la mairie de Nikki	Mardi 30 décembre 2025 à 08 heures
ALIBORI	Kandi	Salle de conférence de la mairie de Kandi	Lundi 29 décembre 2025 à 08 heures
	Malanville	Salle de réunion de l'arrondissement central de Malanville	Mardi 30 décembre 2025 à 08 heures
ATACORA	Boukoumbé	Salle de conférence de l'hôtel Tina	Mardi 30 décembre 2025 à 08 heures
	Natitingou	Maison des Jeunes et loisirs de Natitingou	Lundi 29 décembre 2025 à 14 heures
	Tanguiéta	Salle de conférence de la mairie de Tanguiéta	Lundi 29 décembre 2025 à 08 heures
	Kouandé	Salle de conférence de la mairie de Kouandé	Mardi 30 décembre 2025 à 09 heures
DONGA	Djougou	Salle de conférence de la préfecture de Djougou	Mardi 30 décembre 2025 à 08 heures
	Bassila	Salle de conférence de la mairie de Bassila	Lundi 29 décembre 2025 à 08 heures